



## **APPEL A PROJETS DE RECHERCHE DANS LE DOMAINE DE LA BIODIVERSITÉ ( IfbAnr2005 )**

Le **GIP ANR** lance un appel à projets (AAP) dans le domaine de la biodiversité. Il confie à **l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA)** la gestion financière et administrative de cet AAP et à **l'Institut Français de la Biodiversité (IFB)** la gestion scientifique et l'animation.

L'Institut Français de la Biodiversité, Groupement d'intérêt scientifique (GIS), a la mission de coordonner les recherches françaises sur la biodiversité et la promotion de ces recherches en Europe et à l'International. L'INRA est la personnalité morale portant le GIS IFB.

### **1. Objectifs scientifiques et stratégiques**

La Conférence Internationale de Paris, « Biodiversité, Science et Gouvernance » de janvier 2005 a fourni de nombreuses réflexions mettant en relief des thèmes de recherche qu'il est indispensable de promouvoir, et attiré l'attention sur la nécessité que les recherches passent à un stade de plus grande ambition et qu'elles changent d'échelle. Cet AAP est une des conséquences de cette conférence.

Par ailleurs, l'AAP financé par le GIP ANR constitue une importante opportunité pour la mise en œuvre de la « Stratégie Nationale de Recherche sur la Biodiversité » élaborée sous l'égide de l'IFB et approuvée par les ministères et organismes de recherche, dès 2003. L'AAP s'appuie sur cet acquis, en souhaitant que soient approfondies les problématiques de la Stratégie Nationale de Recherche et celles que la Conférence Internationale ont révélées être insuffisamment abordées jusqu'alors par les communautés scientifiques.

Compte tenu de l'importance et de l'urgence des défis que la recherche en biodiversité doit affronter, il a été reconnu que l'interdisciplinarité et l'ouverture à des partenariats, entre équipes, entre laboratoires et entre organismes, français et étrangers, devaient être

encouragées. La biodiversité étant particulièrement importante dans les pays du Sud, les collaborations avec les chercheurs de ces pays sont souhaitées.

**Il résulte de tout ce qui précède que, pour cet appel à propositions, seront examinés les projets dépassant 300 000 € en coût complet.**

## **2. Sources d'information et contacts:**

Institut Français de la Biodiversité (IFB)

57 rue Cuvier - CP 41

75231 Paris cedex 05.

[www.gis-ifb.org](http://www.gis-ifb.org)

**Contacts** : [ifbanr2005@gis-ifb.org](mailto:ifbanr2005@gis-ifb.org)

Site du GIP ANR

[www.gip-anr.fr](http://www.gip-anr.fr)

Responsable du programme pour le GIP ANR : Michel Griffon.

## **3. L'appel à projets de recherche (ifbanr2005)**

**L'appel à projets se fonde principalement sur les 4 axes prioritaires de la Stratégie Nationale de Recherche sur la Biodiversité :**

**1. Caractériser et évaluer la biodiversité**, les projets pourraient notamment :

- promouvoir la systématique et renforcer le potentiel d'expertise taxinomique, développer les approches qui concernent l'évolution et la régulation de la biodiversité ;

- soutenir des dispositifs d'observation à long terme et conforter des bases de données ;

- favoriser le développement de nouvelles techniques d'observation ;

- s'intéresser aux milieux riches en biodiversité de l'Outre-Mer Français.

**2. Comprendre la dynamique de la biodiversité et prédire ses changements**, les projets pourraient notamment :

- favoriser le développement de recherches innovantes pluridisciplinaires et intégratives permettant une approche fonctionnelle de la biodiversité ;

- soutenir l'émergence de modèles permettant de prédire les changements de biodiversité.

**3. Évaluer les impacts écologiques, économiques et sociaux des changements de biodiversité,** les projets pourraient notamment :

- soutenir des recherches expérimentales et théoriques visant à comprendre et prédire les effets des changements de biodiversité sur les processus écologiques ;

- promouvoir le développement, la consolidation et la coordination de grands équipements de recherche expérimentale dans ce domaine ;

- soutenir les approches à l'interface de l'écologie et des sciences sociales afin de prédire les conséquences économiques et sociales des changements de biodiversité.

**4. Développer des pratiques d'utilisation durable et de conservation des espèces et de leurs habitats,** les projets pourraient notamment :

- analyser les bases des choix sociétaux menant à l'érosion ou à la préservation de la biodiversité ;

- développer des approches innovantes visant à optimiser les usages sociaux de la biodiversité ;

- faciliter les relations entre recherche et gestion des écosystèmes.

**Note générale:** les projets relatifs à la diversité des micro-organismes visant à d'évaluer son impact sur les processus écologiques en milieu naturel et à étudier l'interface entre écologie et santé, en vue d'explorer les conséquences de la biodiversité sur la santé humaine, sont inclus dans le champ de cet appel d'offre.

Afin de financer des projets d'échelle significative, les projets d'un montant supérieur à 300 000€ en coût complet sont encouragés.

Les projets pourront s'effectuer sur une période de trois ans.

Les projets pourront émaner d'équipes individuelles ou associer plusieurs équipes ou instituts, en France, en Europe et dans les Pays en Développement. Les projets privilégiés seront interdisciplinaires. L'ouverture à des partenaires associatifs et privés est possible et souhaitée.

Les projets pourront comporter non seulement des moyens matériels (fonctionnement, équipements, voire des contributions à des grands équipements nécessaires à l'expérimentation en vraie grandeur), mais aussi permettre un recrutement sous contrat à durée déterminée (CDD) de jeunes scientifiques post doctorants, d'ingénieurs et de techniciens ; le financement de bourses de thèse n'est pas souhaité. Les demandes de recrutement devront être dûment motivées.

***Documents à consulter sur le site de l'IFB, [www.gis-ifb.org](http://www.gis-ifb.org)***

- Stratégie Nationale de la Recherche sur la Biodiversité
- Rapport de conjoncture de l'IFB

#### **4. Les instances de sélection et de décision**

Le Comité de Sélection de l'AAP est constitué sur la base de la Commission Scientifique de l'IFB à laquelle seront joints des scientifiques étrangers.

Le Comité de Pilotage de l'AAP est constitué sur la base du Conseil de Groupement de l'IFB.

Les noms des membres de ces deux instances seront publiés sur les site de l'ANR et de l'IFB.